

Date de la Convocation
15 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2024-13 SEANCE DU 22 mars 2024**

Date de l’Affichage
15 mars 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 8
Représentés: 3
Absents : 3

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Philippe BARRAULT **Adjoint au Maire**,
M Daniel MATHÉ, Mme Florence DECHELLE, M Pierre de
MONTALEMBERT, Mme Oriane PODEVIN, Mme Pascale BACQUET,
Mme Marie CORNET-VERNET **Conseillers Municipaux**.

Objet de la délibération

**Subventions
Versées au titre de
2024**

ABSENTS REPRESENTES

M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT
Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie CORNET-VERNET

Monsieur Le Maire soumet aux membres de l’assemblée, les propositions d’attribution des subventions de fonctionnement de l’année 2024 :

65748	350 €	ASSADRM 2024
65748	200 €	Pole d'animation territoriale - PAT
65568	200 €	SDESM
65748	300 €	Association Des Parents d'Elèves
65748	100 €	Boissettes en Scène
65748	100 €	Club Nautique
65748	1 650 €	ABSL

Après en avoir délibéré, à l’unanimité

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

A Boissettes le 22 mars 2024

Secrétaire de séance,
Mme Florence DECHELLE



Le Maire,
Thierry SEGURA

